



NATIONS  
UNIES



Convention sur la lutte  
contre la désertification

Distr.  
GÉNÉRALE

ICCD/COP(4)/CST/5/Corr.1  
20 novembre 2000

FRANÇAIS SEULEMENT

CONFÉRENCE DES PARTIES  
Comité de la science et de la technologie  
Quatrième session  
Bonn, 12-14 décembre 2000  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES, NOTAMMENT  
SUR LES REPÈRES ET LES INDICATEURS UTILISÉS POUR MESURER LES  
PROGRÈS ACCOMPLIS ET L'ÉVALUATION DE CEUX-CI, CONTENUES DANS  
LES RAPPORTS REÇUS DES PAYS PARTIES POUR EXAMEN PAR LE COMITÉ  
DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Note du secrétariat

Rectificatif

Paragraphe 23, deuxième phrase

Remplacer la Namibie par la République-Unie de Tanzanie

- - - - -